

Monsieur,

Je suis bien entendu en faveur de la transparence des affaires, publiques et privées.

Mais la seule façon de mettre fin aux mille liens qui unissent les dirigeants politiques et les puissances d'argent - et la corruption directe n'est qu'une des formes que peuvent prendre ces liens – ce serait d'abolir complètement le secret des affaires et de permettre aux travailleurs et à l'ensemble de la population de contrôler les comptes des entreprises.

Les paradis fiscaux sont au cœur de la financiarisation de l'économie capitaliste, et cette financiarisation en est le mode de fonctionnement, constamment aggravé, depuis plus de quarante ans. Cherchant d'autres débouchés à leurs capitaux, les trusts ont alimenté toujours plus la spéculation financière.

Pour les travailleurs, le problème n'est pas de se battre contre les paradis fiscaux. Si, par miracle, les États capitalistes étaient capables de les faire disparaître, cela n'avancerait en rien la cause des exploités. La bourgeoisie n'a pas besoin du moindre paradis fiscal pour masquer à la population toutes les voies de son enrichissement : l'opacité des grandes banques et le secret des affaires sont bien plus essentiels.

Ce ne sont pas les boîtes à lettres des filiales des banques, sous les tropiques ou ailleurs, qu'il faudra contrôler, mais bien les maisons mères. Derrière l'aspect tentaculaire du système financier mondial, il y a en réalité à peine quelques dizaines de très grandes banques. Et les centres de décision de ces banques se trouvent dans les métropoles des grands États impérialistes. Ils sont à portée de main des exploités, à portée de main des centaines de milliers d'employés qui y travaillent, comme des millions de travailleurs exploités par le capital contrôlé par ces banques. Ce n'est qu'en mettant la main sur les grandes banques, que la classe ouvrière pourra rendre transparente et contrôler toute l'économie. Alors les paradis fiscaux disparaîtront, mais ce sera quelque chose de tout à fait secondaire.

Je ne signerai donc pas le document que vous m'avez fait parvenir, les mesures proposées me semblant bien insuffisantes. Cela étant, je ne peux que vous exprimer ma solidarité avec votre démarche.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

